

## **CATALOGUE FORMATIONS 2024**

*Accompagnement à la Prévention des arrêts  
de travail*

Assurances de Personnes - Secteur Public

**wtw**



# Notre offre de formation

Willis Towers Watson France vous accompagne dans la maîtrise de l'absentéisme et la prévention des risques professionnels.

Dans ce cadre, nous vous proposons des formations à la prévention de l'absentéisme au travail, la gestion des risques professionnels et au management de la prévention.

Ces formations sont destinées aux préventeurs, responsables des ressources humaines, encadrants, ... Elles ont pour objectif le développement des connaissances et des compétences en matière de prévention.

Nouveautés 2024 :

- Prévenir les risques de chute de plain-pied
- Evaluation des risques professionnels dans les collectivités de moins de 50 agents
- Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT

Nous espérons vous retrouver très bientôt autour de l'un de ces thèmes !

**Des consultants experts  
et passionnés**

**Un accompagnement  
personnalisé**

**Des outils innovants  
au service de votre  
performance**

**100 % des formations  
évaluées à chaud**

# Thèmes et dates de formation

	Thèmes de formation	Dates
Gestion des risques professionnels	Se protéger au quotidien des dangers des produits chimiques	Session 1 : 19/03/2024 Session 2 : 04/06/2024
	Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique	Session 1 : 17/09/2024 Session 2 : 05/12/2024
	Prévenir les risques de chute de plain-pied	Session 1 : 02/04/2024 Session 2 : 11/06/2024
	Reconnaître les situations de harcèlement	Session 1 : 25/04/2024 Session 2 : 19/09/2024
	Mener une démarche de prévention : les essentiels	Session 1 : 21/05/2024 Session 2 : 26/09/2024
Prévenir l'absentéisme au travail	Analyse des incidents et des accidents de service	Session 1 : 23/04/2024 Session 2 : 05/09/2024
	Comprendre et agir sur l'absentéisme	Session 1 : 27/06/2024 Session 2 : 22/10/2024
	Gestion du stress et des émotions au quotidien	Session 1 : 12/03/2024 Session 2 : 25/06/2024
	Mettre en place les entretiens de ré-accueil	Session 1 : 23/05/2024 Session 2 : 08/10/2024
Management de la prévention	Gérer le vieillissement au travail	Session 1 : 03/10/2024 Session 2 : 21/11/2024
	Evaluation des risques professionnels dans les structures de moins de 11 agents	Session 1 : 11/04/2024 Session 2 : 17/10/2024
	Evaluation des risques professionnels dans les structures de 11 à 50 agents	Session 1 : 18/06/2024 Session 2 : 07/11/2024
	Engager une démarche de diagnostic des risques psychosociaux : les essentiels	Session 1 : 02/07/2024 Session 2 : 05/11/2024
	Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT	Session 1 : 20/06/2024 Session 2 : 10/12/2024

# Catégorie de formation

Nous proposons trois catégories distinctes de formation

## 1. Gestion des risques professionnels

- Se protéger au quotidien des dangers des produits chimiques
- Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique
- Prévenir les risques de chute de plain-pied
- Reconnaître les situations de harcèlement
- Mener une démarche de prévention : les essentiels

## 2. Prévenir l'absentéisme au travail

- Analyse des incidents et des accidents de service
- Comprendre et agir sur l'absentéisme
- Gestion du stress et des émotions au quotidien
- Mettre en place les entretiens de ré-accueil

## 3. Management de la prévention

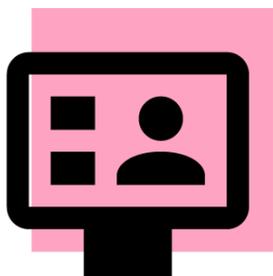
- Gérer le vieillissement au travail
- Evaluation des risques professionnels dans les structures de moins de 11 agents
- Evaluation des risques professionnels dans les structures de 11 à 50 agents
- Engager une démarche d'évaluation des risques psychosociaux : les essentiels
- Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT

# Organisation

## Limitation des places

- Afin de proposer une meilleure qualité de transmission des informations et d'échanges entre les participants, la capacité d'accueil de chaque session est limitée à 15 personnes maximum.
- Les sessions de formation sont limitées à deux personnes par collectivité.

## Modalités



- **Prérequis obligatoires pour s'inscrire : un ordinateur muni d'un micro et d'une caméra.**
- Les participants doivent avoir à disposition l'outil de communication « Microsoft Teams » canal de diffusion de nos formations à distance.

## Conseils

- S'installer dans un endroit calme où vous ne serez pas dérangé.
- Tester votre connexion à la formation 5/10 minutes avant l'heure du début.
- Tester le bon fonctionnement de son micro et de sa caméra.
- S'installer confortablement pour une bonne posture.
- Avoir un bon éclairage pour limiter la fatigue des yeux.
- Se munir d'un papier et d'un crayon pour prendre des notes.
- Positionner son portable sur silence.



# Gestion des risques professionnels

Cette catégorie est constituée de **cinq** formations permettant d'acquérir des compétences sur des thématiques ciblées pour prévenir le risque professionnel.

# Se protéger au quotidien des dangers des produits chimiques

## Dates

- Session 1 : 19/03/2024
- Session 2 : 04/06/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Agents en contact avec les produits chimiques

## Objectifs pédagogiques

- Reconnaître la dangerosité d'un produit chimique
- Utiliser un produit chimique en toute sécurité
- Savoir comment agir en cas d'urgence

## Supports

Animation diaporama, vidéos, mise en pratique, quizz

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Compréhension des dangers liés à l'usage des produits chimiques**
  - Définitions
  - Voies d'exposition
  - Classification et étiquetage
- **Evaluation du risque chimique**
  - Repérage, analyse et plan d'action
  - Analyse de cas
- **Mesures de protection**
  - Protection collective
  - Protection individuelle
  - Les bonnes pratiques
- **Mesures en cas d'urgence**
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz

# Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique

## Dates

- Session 1 : 17/09/2024
- Session 2 : 05/12/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Acteurs en santé au travail,  
Encadrants

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'utilité d'une démarche de prévention
- Savoir observer et analyser une situation de travail afin d'identifier les atteintes susceptibles d'être encourues

## Supports

Animation diaporama, vidéos, mise en pratique, quizz

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Contexte**
  - Activité physique et risques liés à l'activité physique
  - De l'instruction à la prévention
- **Démarche du projet de prévention des risques liés à l'activité physique**
  - Bâtir une cellule projet
  - Collecter les données
  - Observer et analyser une situation de travail
  - Du diagnostic au plan d'actions
- **Conclusion**



# Prévenir les risques de chute de plain-pied

## Dates

- Session 1 : 02/04/2024
- Session 2 : 11/06/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Tous les agents

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre les causes et les conséquences des chutes de plain-pied, glissades et trébuchements
- Prévenir les risques de chute
- Développer la culture de prévention des risques dans sa structure

## Supports

Animation diaporamas & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Introduction**
  - Vidéo ou chasse au risque
- **Définition et chiffres**
  - Chute de plain-pied, glissade, trébuchement
  - Conséquence sur la santé
  - Quelques chiffres
- **Facteurs de risque de chute au travail**
  - Environnementaux
  - Techniques
  - Organisationnels
  - Humains
- **Prévenir les risques de chute au quotidien**
  - Agir sur les facteurs de risque
  - Se protéger et protéger ses collègues
  - Etude de cas
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz

# Reconnaître les situations de harcèlement

## Dates

- Session 1 : 25/04/2024
- Session 2 : 19/09/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Direction, RH, Encadrants

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux réglementaires
- Connaître les enjeux et les obligations en matière de harcèlement
- Connaître les démarches de prévention

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques, partage d'expérience

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Rappel RPS**
  - Origines
  - Manifestations
  - Conséquences
- **Focus Harcèlement**
  - Cadre réglementaire
  - Distinguer les différentes formes de harcèlement
  - Exemples
  - Discussion ouverte
- **Mise en place d'une démarche de prévention**
- **Conclusion et évaluation**



# Mener une démarche de prévention : les essentiels

## Dates

- Session 1 : 21/05/2024
- Session 2 : 26/09/2024

## Durée

- 3 heures

## Public concerné

Assistant de prévention

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les essentiels pour mettre en place une démarche de prévention efficace
- Renforcer la culture de prévention des risques professionnels dans sa collectivité

## Supports

Animation diaporamas & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Démarche de prévention**
  - Élément de définition
  - Règlementation et enjeux
  - Les différents acteurs
- **Les conditions de réussite de la démarche**
  - Engagement de la direction
  - Identification et évaluation des risques
  - Formation
  - Implication des agents
  - Ressources financières
  - Communication interne
- **Exercice pratique**
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz

# Prévenir l'absentéisme au travail

Cette catégorie est constituée de **quatre** formations permettant d'acquérir des compétences et des méthodes de travail pour mieux appréhender les sources d'absentéisme au travail.

# Analyse des incidents et des accidents de service

## Dates

- Session 1 : 23/04/2024
- Session 2 : 05/09/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Agents concernés par l'analyse des incidents et accidents de service

## Objectifs pédagogiques

- Être capable de distinguer les faits et les interprétations ou jugements lors d'une analyse d'accident
- Participer à l'analyse d'un accident en utilisant la méthodologie de l'Arbre des Causes

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Définitions**
- **Enjeux**
- **Survenue de l'accident**
- **Recueil des faits**
- **Arbres des causes**
- **Recherche de mesures préventives et correctives**
- **Conclusion**

# Comprendre et agir sur l'absentéisme

## Dates

- Session 1 : 27/06/2024
- Session 2 : 22/10/2024

## Durée

2 heures

## Public concerné

Acteurs RH, Encadrants

## Objectifs pédagogiques

- Analyser les principales tendances de l'absentéisme et identifier les points d'attention
- S'inscrire dans un plan d'amélioration globale pour agir sur les situations d'absence

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Contexte : un phénomène coûteux et en croissance**
- **Prendre conscience des enjeux de l'absentéisme**
  - Typologies d'absence, indicateurs et axes d'analyse
  - Facteurs de risque et enjeux
- **Identifier les causes profondes de l'absentéisme**
  - Du diagnostic au plan d'action
- **Conclusion / temps d'échange**



# Gestion du stress et des émotions au quotidien

## Dates

- Session 1 : 12/03/2024
- Session 2 : 25/06/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

Tous agents

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les émotions, leur rôle
- Comprendre le mécanisme du stress, ses manifestations et ses symptômes
- Distinguer le stress aigu du stress chronique
- Découvrir les techniques pour mieux le gérer

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Emotion, de quoi parle-t-on ?**
  - Les émotions de base
  - Les composantes de l'émotion
- **Rôle des émotions**
- **Stress, de quoi parle-t-on ?**
  - Définir le stress
  - Les facteurs de stress
  - Effets et conséquences
- **Identifier ses signaux d'alerte**
  - Faire le point sur sa situation
- **Outils et ressources du quotidien**
- **Conclusion**



# Mettre en place les entretiens de ré-accueil

## Dates

- Session 1 : 23/05/2024
- Session 2 : 08/10/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

RH, Encadrants

## Objectifs pédagogiques

- Intégrer l'entretien de retour dans une démarche de prévention
- Préparer, structurer et conduire un entretien de ré-accueil
- Pérenniser le retour à l'emploi

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Comprendre l'origine des absences**
  - Typologies d'absence
  - Identifier les agents concernés
- **Identifier les objectifs de l'entretien de ré-accueil**
- **Mise en œuvre de l'entretien de ré-accueil**
  - Les enjeux
  - Les étapes de mise en place
- **Conditions de réussite**
- **Conclusion**

# Management de la prévention

Cette catégorie est constituée de **cinq** formations permettant d'acquérir des compétences dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention.

# Gérer le vieillissement au travail

## Dates

- Session 1 : 03/10/2024
- Session 2 : 21/11/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

RH, Encadrants

## Objectifs pédagogiques

- Connaître la notion d'usure professionnelle
- Identifier les enjeux et les impacts au sein de sa structure
- Elaborer et mettre en œuvre un projet de prévention de l'usure professionnelle

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Contexte**
- **Prévenir l'usure professionnelle et réduire la pénibilité**
  - Situer le problème
  - Agir pour réduire la pénibilité
- **Maintenir les séniors dans l'emploi**
  - Comprendre les situations d'inaptitudes
  - Trouver des solutions pour agir
- **Anticiper l'évolution des parcours professionnels**
  - Identifier les besoins de la structure
  - Repérer les possibilités d'évolution
  - Agir pour favoriser l'évolution professionnelle
- **Conclusion/Temps d'échange**

# Evaluation des risques professionnels dans les structures de moins de 11 agents

## Dates

- Session 1 : 11/04/2024
- Session 2 : 17/10/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

RH, Agents en charge de la réalisation du Document Unique

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la santé au travail et les obligations réglementaires autour du document unique
- Acquérir les notions essentielles permettant de réaliser un document unique
- Décliner un modèle de document unique

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Introduction**
  - Présentation des enjeux de la sécurité au travail
  - Contexte légal et obligations concernant le document unique
- **Comprendre les risques professionnels**
  - Présentation des différents types de risque en milieu de travail
  - Exemples de risque dans les petites collectivités
- **Méthodologie d'évaluation des risques professionnels**
  - Les 3 étapes de l'évaluation des risques : identification, analyse et hiérarchisation des risques
  - Plan d'action
- **Elaboration du document unique**
  - Modèle de document adapté aux petites collectivités (*moins de 11 agents*)
  - Mise en pratique
- **Diffusion & Mise à jour du document unique**
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz

# Evaluation des risques professionnels dans les structures de 11 à 50 agents

## Dates

- Session 1 : 18/06/2024
- Session 2 : 07/11/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

RH, Agents en charge de la réalisation du Document Unique

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les enjeux de la santé au travail et les obligations réglementaires autour du document unique
- Acquérir les notions essentielles permettant de réaliser un document unique
- Décliner un modèle de document unique

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques

## Programme de la formation

- **Introduction**
  - Présentation des enjeux de la sécurité au travail
  - Contexte légal et obligations concernant le document unique
- **Comprendre les risques professionnels**
  - Présentation des différents types de risque en milieu de travail
  - Exemples de risque dans les petites collectivités
- **Méthodologie d'évaluation des risques professionnels**
  - Les 3 étapes de l'évaluation des risques : identification, analyse et hiérarchisation des risques
  - Plan d'action
- **Elaboration du document unique**
  - Modèle de document adapté aux collectivités de 11 à 50 agents
  - Mise en pratique
- **Diffusion & Mise à jour du document unique**
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz

# Engager une démarche de diagnostic des risques psychosociaux : les essentiels

## Dates

- Session 1 : 02/07/2024
- Session 2 : 05/11/2024

## Durée

3 heures

## Public concerné

RH, Agents en charge de l'évaluation des RPS

## Objectifs pédagogiques

- Définir et clarifier la notion de risque psychosocial et ses enjeux
- Donner les bases nécessaires à la réalisation d'un diagnostic RPS

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques, partage d'expérience

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Définition des risques psychosociaux**
  - Clarification des notions : facteurs, risques, troubles, de quoi parle-t-on ?
  - Impacts des RPS sur la santé et l'organisation
- **Cadre juridique**
- **Construire une démarche de prévention des RPS**
  - Enjeux
  - Différents niveaux de prévention
  - Etapes de la démarche
  - Outils et méthode
- **Conclusion et évaluation**

# Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration de la QVCT

## Dates

- Session 1 : 20/06/2024
- Session 2 : 10/12/2024

## Durée

3 heures

## Prérequis

- Structure disposant d'un DUERP
- Impliqué dans une démarche QVT

## Public concerné

- Préventeur, RH

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations concernant l'évaluation des risques professionnels
- Connaître les enjeux de la QVT
- Savoir utiliser des méthodes de concertation lors de la mise à jour de son évaluation des risques

## Supports

Animation diaporama & outils pédagogiques spécifiques, partage d'expérience

## Programme de la formation

- **Introduction**
- **Document unique d'évaluation des risques professionnels**
  - Règlementation
  - Les étapes de l'évaluation des risques
  - Formalisation du document unique
- **Qualité de Vie au travail**
  - Définition
  - Facteurs influençant la QVT
- **Améliorer la QVT au sein de sa collectivité**
  - Outils de concertation
  - Les techniques d'animation de groupe de travail
  - Transcrire les résultats dans le document unique d'évaluation des risques professionnels
- **Conclusion**
  - Les points clés
  - Questions/Réponses
- **Evaluation**
  - Quiz





**Une formation  
m'intéresse !  
Comment m'inscrire ?**



# Bulletin d'inscription

## Pour vous inscrire :

Merci de retourner le bulletin ci-dessous dûment complété et signé à l'adresse mail suivante : [frprevention@wtwco.com](mailto:frprevention@wtwco.com)

Attention : le nombre de participants est limité à deux par collectivité.  
Une confirmation de pré-inscription vous sera adressée en retour de votre mail.

INTITULE DE LA PRESTATION CHOISIE (Remplir un bulletin par formation)

.....  
.....

Date de la formation : ..... / ..... / 2024

Deux stagiaires maximums. **Merçi d'écrire en lettres capitales lisibles**

**Prérequis obligatoires pour s'inscrire : un ordinateur muni d'un micro et d'une caméra.**

**En s'inscrivant, chaque stagiaire s'engage à les activer pour participer à la formation.**

### STAGIAIRE 1

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... @mail : .....

### STAGIAIRE 2

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... @mail : .....

Collectivité : .....

Fait à : .....

Le : .....

Signature du responsable et cachet

**Pour toute annulation d'inscription d'un participant, nous vous remercions de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance**

- La signature de ce bulletin d'inscription vaut pour acceptation des conditions générales disponibles pages 27 à 30 de notre catalogue
- Nous recueillons les données personnelles pour le traitement de la gestion administrative des formations professionnelles dispensées par WTW (inscription, convention de formation, facturation, formalité administrative, ...)  
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux pages 29 à 30 de notre catalogue.

# Conditions générales

## PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent à toutes les formations proposées par Willis Towers Watson France et faisant l'objet d'une inscription de la part du client.

## ORGANISATION DES FORMATIONS

Les éléments relatifs aux moyens et méthodes pédagogiques ainsi que les objectifs inscrits dans les différents programmes sont précisés sur chaque fiche de formation dans ce catalogue. Les horaires de formation sont contractuellement établis. Les stagiaires sont tenus de les respecter.

## INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription sont effectuées en retournant le bulletin d'inscription du catalogue, dûment rempli, à l'adresse mail qui figure sur celui-ci. L'inscription ne sera prise en compte que si toutes les rubriques de ce bulletin sont renseignées et si la fonction du stagiaire est en adéquation avec le public concerné précisé sur la fiche de formation. Aucune dérogation ne sera accordée. Les demandes non accompagnées du bulletin d'inscription ne peuvent être traitées. Celles par téléphone ne sont pas acceptées.

## LIMITATION DES EFFECTIFS - LISTE D'ATTENTE

Pour faciliter un bon fonctionnement pédagogique, l'effectif des participants à un stage en distanciel est limité entre 8 et 15 personnes selon la formation.

Les demandes d'inscription, après étude, sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée et ne sont satisfaites qu'à hauteur de deux stagiaires par collectivité.

Une liste d'attente de quelques places est constituée.

Les demandes non satisfaites ne sont pas reportées sur une session de l'année suivante.

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Après enregistrement d'une demande d'inscription, un mail est adressé au stagiaire soit pour :

- confirmer la pré-inscription,
- l'informer de la mise en liste d'attente,
- l'informer que la formation est complète.

## CONVOCATION

Une semaine avant le début de la session, un mail contenant le lien de connexion à la formation est envoyé au stagiaire.

## COUT DU STAGE

Le coût du stage est pris en charge par Willis Towers Watson France pour les collectivités clientes de Willis Towers Watson France.

## DOCUMENTATION - EVALUATION

A la fin du stage, le support de formation et la fiche d'évaluation de la prestation sont adressés par mail au stagiaire. Le questionnaire d'évaluation permet à Willis Towers Watson France de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.



### **ATTESTATION DE FORMATION**

A réception de la fiche d'évaluation par Willis Towers Watson France, une attestation de formation sera adressée au stagiaire. Les attestations de formation ne seront délivrées qu'aux stagiaires qui ont suivi la formation dans son intégralité.

### **ANNULATION DE STAGE – REPORT**

Willis Towers Watson France se réserve le droit :

- De modifier la formation,
- D'annuler un stage, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant ou en cas de force majeure,
- De reporter un stage à des dates ultérieures,
- De confier une prestation à un consultant autre que celui prévu initialement notamment en cas d'impossibilité du consultant et d'impossibilité de le remplacer dans sa discipline.

Willis Towers Watson France est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

### **FORCE MAJEURE**

Willis Towers Watson France ne pourra être tenu responsable à l'égard du stagiaire en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à Willis Towers Watson France, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, d'autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des communications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de Willis Towers Watson France.

### **PROPRIETE INTELLECTUELLE / RESPECT DU DROIT D'AUTEUR**

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le stagiaire s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations Willis Towers Watson France ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale, ...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de Willis Towers Watson France ou de ses ayants droit.

En s'inscrivant à une formation Willis Towers Watson France, le participant s'engage à respecter les conditions ou restrictions d'usage des documents qui lui sont remis.

## CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant un autre stagiaire de quelle que nature qu'ils soient économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution ou à l'occasion des échanges intervenus pendant la formation.

## DONNEES PERSONNELLES

### 1 - Objet du traitement des données

- Responsable de traitement : Willis Towers Watson France, 33 Quai de Dion Bouton – CS 70001 – 92814 Puteaux Cedex, est responsable du traitement au sens du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD). Finalité : Le traitement a pour finalité la gestion administrative des formations professionnelles dispensées par Willis Towers Watson France (inscriptions, conventions de formation, facturation, formalités administratives, ...)
- Base légale : Ce traitement repose à la fois sur :
  - L'intérêt légitime de Willis Towers Watson France à collecter et traiter les données personnelles relatives aux stagiaires et contacts « formations » de ses clients dans le cadre de son activité d'organisme de formation professionnelle.
  - Le respect d'une obligation légale à laquelle Willis Towers Watson France est soumise, en sa qualité d'organisme de formation professionnelle, s'agissant des formalités réalisées auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
- Données traitées : Identité du stagiaire (nom, prénom, fonction, adresse e-mail professionnelle, adresse professionnelle, thème, date et lieu de la formation)
- Source de données : Les données sont issues de l'enregistrement des éléments communiqués par le client via les formulaires écrits présents dans le catalogue de formations « Accompagnement à la Prévention des arrêts de travail ».
- Caractère obligatoire du recueil des données : les coordonnées de la personne concernée sont obligatoires pour permettre aux équipes de Willis Towers Watson France de la contacter et/ou de lui adresser des documents ou informations. A défaut Willis Towers Watson France pourrait être dans l'impossibilité de répondre à la demande de la personne concernée, ou le temps de traitement de la demande pourrait être retardé.
- Prise de décision automatisée : Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.
- Personnes concernées : Le traitement de données concerne les stagiaires.
- Destinataires des données : Les données personnelles traitées peuvent être transmises :
  - Aux équipes Willis Towers Watson France, notamment celles en charge de la relation clients
  - Aux prestataires de Willis Towers Watson France réalisant les formations
- Transfert des données hors UE : aucun transfert de données hors de l'Union Européenne n'est réalisé.
- Durée de conservation des données : vos données ne seront conservées que pour la durée strictement nécessaire à la finalité ci-dessus (durée de la formation ou de la convention de formation), augmentée de la durée des prescriptions légales.



## 2 - Vos droits sur les données vous concernant

Vos droits : Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de vos données ainsi que le droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Sous certaines conditions, vous disposez également du droit à la portabilité de vos données ainsi que du droit de vous opposer au traitement de vos données. Pour avoir plus de détails sur vos droits, vous pouvez consulter le site web de la CNIL.

Exercer vos droits : La data Protection Officer (DPO) de Willis Towers Watson France est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Contactez le DPO par voie électronique, téléphonique ou postale :

**Laurence THOMASSET DOUGUET**

[laurence.thomasset.douguet@grassavoye.com](mailto:laurence.thomasset.douguet@grassavoye.com)

☎ 01 41 43 61 49

✉ Willis Towers Watson France  
Madame Laurence THOMASSET DOUGUET  
Immeuble Quai 33  
33 Quai de Dion Bouton  
CS 70001  
92814 PUTEAUX Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07



# WTW - Pôle Santé & Prévention

Direction des Assurances de Personnes Secteur Public

frprevention@wtwco.com

## A propos de WTW

Chez WTW (NASDAQ : WTW), nous fournissons des solutions fondées sur les données et sur les compétences de nos experts dans les domaines des Assurances de personnes, du Risque d'entreprise et du Capital Humain. En nous appuyant sur la vision globale et l'expertise locale de nos collaborateurs présents dans 140 pays et marchés, nous vous aidons à affiner votre stratégie, à renforcer la résilience de votre organisation, à motiver votre personnel et à accroître vos performances.

En travaillant main dans la main avec vous, nous identifions des opportunités de succès durable et nous vous offrons la Perspective qui vous fait avancer.

En savoir plus sur [wtwco.com](http://wtwco.com)

Willis Towers Watson France

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre.

N° FR 61311248637

Siège social : 33/34 quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55

55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9